

## Attention au contact étroit des enfants, au domicile, avec des animaux de compagnie non traditionnels (ACNT)<sup>1</sup>

Communiqué de l'Académie nationale de médecine

2 mai 2024

Hors chien ou chat, peuvent être détenus, au domicile, des « animaux de compagnie non traditionnels » (ACNT), domestiques (lapin, chèvre, porc...) ou non domestiques [rongeurs (rats, souris, ...), hérissons, reptiles, amphibiens, oiseaux...]. La détention de certains d'entre eux est soumise à déclaration ou à la possession d'un certificat de capacité, voire interdite (1), en raison des risques encourus par les personnes les plus fragiles, dont l'enfant de moins de 5 ans, un âge peu adapté à la recommandation du lavage des mains.

Le traumatisme (morsure, griffure, constriction...) pouvant survenir est en général sporadique et non déclaré par le propriétaire. La morsure est le moyen le plus fréquent d'inoculation d'un agent pathogène présent naturellement dans la salive de l'animal et qui peut provoquer une septicémie mortelle.

L'animal étant le plus souvent asymptomatique, les contacts étroits avec celui-ci présentent aussi un risque de transmission d'un agent infectieux, notamment lorsqu'il dort avec l'enfant dans la chambre (2).

Avec les ACNT, le risque de maladie zoonotique est important et varie selon l'animal détenu : salmonellose (rats ou souris sauvages, oiseaux (notamment par consommation d'œufs contaminés provenant de poules de compagnie), lézards, grenouilles (après un film pour enfants les encourageant à embrasser ces animaux), petites tortues aquatiques (3) (d'où leur interdiction de vente aux États-Unis en 1975), reptiles (en particulier chez les jeunes enfants) (4); salmonellose résistante aux fluoroquinolones, liée à l'utilisation de ces antibiotiques chez les reptiles (5) ; chorio-méningite lymphocytaire (souris sauvage (6), hamster) ; psittacose (oiseaux) ; colibacillose entérohémorragique (ruminants) ; poxviroses [rats de Gambie ayant transmis la variole du singe (7) ou rats réservoirs du virus de la « variole de la vache » (8)] ; leptospirose (rats, souris...) (9) ; fièvre hémorragique avec syndrome rénal due au hantavirus de Séoul (rat) (10).

Aux États-Unis, ces risques ont été recensés durant la période allant de 1996 à 2017 et concernent surtout les enfants âgés de moins de 5 ans (11). Ils peuvent conduire au décès, et la maladie la plus fréquemment transmise par les ACNT est la salmonellose (81 % des cas). En Europe, la sous-estimation de ces risques est liée à plusieurs facteurs : 1) le non-signalement des cas isolés ; 2) l'absence d'un système d'alerte à même, comme aux États-Unis, de collecter les cas sporadiques ; 3) la méconnaissance de certaines zoonoses, qu'elles soient émergentes ou liées à certaines espèces d'ACNT.

### En raison de la sous-estimation de ces risques, l'Académie nationale de médecine recommande de (12) :

- informer le public des risques liés à la présence au domicile de certains ACNT dont la détention est autorisée ;
- déconseiller, lorsque des enfants âgés de moins de 5 ans sont présents au domicile, la détention des ACNT pouvant représenter un risque de morsure (furet, rat, iguane), ou de transmission d'agents infectieux (rongeurs, serpents, tortues, amphibiens, oiseaux, petits ruminants...)

<sup>1</sup> Communiqué de la Plateforme de Communication Rapide de l'Académie.

- rappeler aux parents l'importance, devant toute maladie chez un enfant de moins de 5 ans, de prévenir le médecin si un ACNT est présent au domicile ;
- renforcer les contrôles sanitaires, dans les animaleries hébergeant des ACNT commercialisés, en fonction des risques zoonotiques propres à chaque espèce ;
- créer une plateforme de surveillance épidémiologique des zoonoses observées chez l'enfant exposé à la présence d'un ACNT, mobilisant tous les acteurs concernés (laboratoires médicaux et vétérinaires...), et permettant un partage des données pour la détection, le traitement précoce et la prévention de ces maladies.

## Références

1. Arrêté 8 octobre 2018 fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques
2. Chomel B.B., Sun B., Zoonoses in the Bedroom. *Emerg Infect Dis.*, 2011;17(2):167-72.
3. Basler C., Bottichio L., Higa J., *et al.*, Multistate Outbreak of Human *Salmonella* Poona Infections Associated with Pet Turtle Exposure, *MMWR*, 2015; 64(29):804
4. *The European Surveillance System (TESSy)* de l'ECDC /29 mai 2012
5. Karp B.E., Campbell D., Chen J.C., *et al.*, Plasmid-mediated quinolone resistance in human non-typhoidal *Salmonella* infections: An emerging public health problem in the United States. *Zoonoses and Public Health*. 2018;65(7):838-49.
6. Knust B., Ströher U., Edison L., *et al.*, Lymphocytic Choriomeningitis Virus in Employees and Mice at Multipremises Feeder-Rodent Operation, *Emerg Infect Dis.*, 2014 ; 20(2) : 240-7.
7. Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Update: multistate outbreak of monkeypox, *MMWR*, 2003;52(27):642-
8. Campe H., Zimmermann P., Glos K., *et al.*, Cowpox Virus Transmission from Pet Rats to Humans, *Emerg Infect Dis.* 2009;15(5):777-80)
9. Mori M., Bourhy P., Guyader M.L., *et al.*, Pet rodents as possible risk for leptospirosis, *Eurosurveillance*. 2017;22(43):16
10. Taori S.K., Jameson L.J., Campbell A., *et al.* UK hantavirus, renal failure, and pet rats. *Lancet*. 2013;381(9871):1070.
11. Varela K., Brown J.A., Lipton B., Dunn J, *et al.* A Review of Zoonotic Disease Threats to Pet Owners: A Compendium of Measures to Prevent Zoonotic Diseases Associated with Non-Traditional Pets: Rodents and Other Small Mammals, Reptiles, Amphibians, Backyard Poultry, and Other Selected Animals. *Vector-Borne and Zoonotic Diseases*. 2022 ;22(6):303-60.
12. Brugère-Picoux J., Rosolen S., Hascoet J.M., Risques zoonotiques et traumatiques liés aux contacts des enfants avec les animaux de compagnie non traditionnels (ACNT), Avis de l'Académie nationale de médecine, 12 mars 2024

CONTACT PRESSE : Virginie Gustin +33 (0)6 62 52 43 42 virginie.gustin@academie-medecine.fr ACADÉMIE  
NATIONALE DE MÉDECINE, 16 rue Bonaparte - 75272 Paris cedex 06 Site : www.academie-medecine.fr / Twitter :  
@Acadmed